



la lettre
des organisateurs
N° 24
mai → juillet 2014

les francas

L'éducation en mouvement !

grandir!

loisirs éducatifs & territoires

L'éducation, un enjeu pour la démocratie

Plusieurs mois après la grande concertation sur l'école et après le vote de la loi sur la refondation de celle-ci, la mobilisation doit s'amplifier.

Il convient certainement de redire, concernant la refondation de l'école, qu'une conception nouvelle de l'éducation est une nécessité au regard des résultats PISA, mais aussi au regard des nombreuses mutations, transformations, qui traversent notre société. De nombreux chantiers sont engagés. Celui bien sûr de la réforme des temps éducatifs qui aura, tout au long de cette année, masqué d'autres chantiers, celui sur les écoles supérieures du professorat et de l'éducation, celui sur l'innovation et la réussite éducative, celui sur l'éducation prioritaire, celui sur le socle commun, pour ne citer que ceux-ci.

De nombreux débats, de nombreuses prises de position, de nombreuses revendications témoignent des enjeux que revêt la politique éducative qu'il convient de conduire.

Un enjeu citoyen, l'éducation est l'affaire de tous. Nous en sommes aujourd'hui au-delà de l'affirmation. Le cadre existe pour la construire. Quelle que soit la manière de nommer le projet – qu'il soit territorial, local ou d'éducation – il permet à l'ensemble de la communauté éducative de s'impliquer, de se mobiliser, de construire.

De nombreuses expériences, de nombreuses illustrations figurent dans ce numéro de *grandir* !

Cette conception de l'éducation comme affaire de tous, est un enjeu de politique publique nécessitant transversalité, travail interministériel, inscription de l'éducation dans le débat sur la réforme territoriale pour une reconnaissance législative du rôle des collectivités locales et de leurs partenaires.

Un enjeu de politique publique également dans le rapport que l'État et les collectivités locales construisent avec les citoyens, avec les associations d'éducation populaire et les mouvements pédagogiques.

Un enjeu éthique tant il y a urgence à promouvoir, à travers l'éducation des enfants et des adolescents, les valeurs humanistes de solidarité, de laïcité, de vivre ensemble, d'amitié et de coopération entre tous les peuples.

Alors ! Au-delà des intérêts particuliers et des revendications,

Construisons, investissons ensemble pour l'éducation !

Créons sur chaque territoire un Comité local pour l'éducation !

● Le Délégué général,
Didier Jacquemain

l'édito

Dossier

▼
Le Comité local pour l'éducation, un défi éducatif



L'association du centre de loisirs à Aire-sur-Adour dans les Landes, revendique depuis longtemps, à travers son projet éducatif, le fait que l'éducation est l'affaire de tous.

Les associations, moteurs de dynamiques éducatives territoriales



Depuis 2008, nous avons mis en place un Conseil de parents. Il accompagne, ou encourage, les questionnements des parents, qui peuvent aboutir à des propositions individuelles ou collectives : organisations de sorties, moments de partage culturels familiaux, échanges de savoir-faire, débats sur des thèmes d'actualité...

Dans les temps péri et extrascolaires, les animateurs du centre de loisirs permettent aux enfants et aux jeunes de vivre pleinement leur citoyenneté, en étant acteurs de leurs loisirs.

Les projets s'articulent essentiellement autour de trois notions pour l'enfant : son engagement dans un projet sur une période définie, son choix pour construire le contenu du projet, et la liberté d'organisation reconnaissant son droit à être force de propositions.

Converger vers un projet commun

La loi de refondation de l'école, qui reconnaît le rôle des territoires en matière éducative, a eu pour conséquence, ici, de mobiliser les élus de la communauté de communes sur la définition d'une stratégie éducative. Ils inscrivent leur action dans un projet dont l'association est partenaire.

Nous avons donc animé deux conseils de parents pour discuter des rythmes naturels des enfants (sommeil, croissance, apprentissages...) et poser, sur la place publique, la question de leurs besoins éducatifs. Il s'agissait d'identifier les points de convergence dans les approches des acteurs éducatifs de notre territoire.

Cette mobilisation des parents, des enseignants et des éducateurs, a d'ailleurs, au départ, suscité l'incompréhension et le courroux des élus investis dans un projet qu'ils vivaient solitairement.

Pour aller plus loin dans une logique de mobilisation citoyenne, il faut sans doute co-construire une action éducative partagée, c'est-à-dire écouter, dialoguer, prendre en compte la parole de l'autre, faire les liens entre nos différents espaces éducatifs, les expliciter, le faire savoir...

Il reste à animer, avec les Francas des Landes, les temps de qualification des acteurs de l'éducation et à faire comprendre que notre projet éducatif associatif est de nature politique, parce qu'il vise à former simultanément l'individu et le citoyen !

● **Sylvie Vergnolle-Bezineau**
présidente de l'Association laïque des accueils de loisirs éducatifs
centre.de.loisirs.aire@wanadoo.fr



Proposer des espaces éducatifs pour tous

La communauté de communes CO.LAUR.SUD (Coteaux Lauragais Sud), regroupe, sur une superficie équivalente à l'agglomération toulousaine, dix communes pour 8 500 habitants. Dès sa création en 2002, les élus ont voulu mettre en œuvre un projet politique fort et partagé visant à anticiper l'arrivée de populations nouvelles, à garantir un développement démographique équilibré et un développement économique orienté vers l'agriculture et le tourisme vert.

Le maillage progressif et réfléchi permet aujourd'hui d'avoir sur le territoire trois crèches, trois relais assistantes maternelles, sept centres de loisirs associés à l'école, cinq centres de loisirs sans hébergement, deux Maisons accueils jeunes et le seul chantier insertion animation de Haute-Garonne.

Pourquoi une telle politique ?

Il est essentiel de permettre à tous les enfants et jeunes de participer à des accueils éducatifs et récréatifs de qualité, de prendre en compte leurs spécificités, et d'y apporter des réponses adaptées. Nous voulons soutenir leur apprentissage de la citoyenneté et leur futur investissement dans la vie associative, civique.

Notre choix est de garantir une cohérence de développement et de gestion des actions éducatives. Nous nous appuyons sur une relation de confiance et de travail entre les élus, les coordinatrices et les agents qui font un travail de grande qualité.

Des actions passerelles systématiques entre les différentes structures et tranches d'âges, la communication, l'implication des parents, des espaces de rencontre entre acteurs éducatifs, un travail avec les associations, une coordination dans et entre les secteurs, maintiennent une cohérence et la continuité éducative.

L'accès pour tous aux loisirs éducatifs est un enjeu important, d'autant plus en milieu rural. Que mettez-vous en place pour le garantir ?

Nous avons plusieurs leviers : la décentralisation des activités sur les communes, la mobilité avec la ligne de bus du conseil général et les minibus des collectivités, des animateurs tournants sur les structures, une accessibilité financière sur les centres fortement soutenue par CO.LAUR.SUD et la CAF.

Et pour l'avenir ?

Le contexte économique et le manque de lisibilité dans la nouvelle organisation des collectivités locales nous contraignent à revoir certains projets.

Néanmoins, nous voulons continuer et ouvrir encore plus nos enfants à la culture en créant, notamment, un centre culturel accueillant un artiste international en résidence permanente.

● **Christian Portet**, président de CO.LAUR.SUD
Propos recueillis par **Christine Hasperue**,
chargée de développement aux Francas de Haute-Garonne

Prendre en compte la **parole des enfants**

Les Francas de Saône-et-Loire accompagnent plusieurs territoires pour la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs. Deux territoires ont expérimenté une démarche de consultation des enfants : la commune de Mervans, 1 500 habitants, et Montchanin, 5 592 habitants.



© DR
Françoise Pugeaut



© DR
Chantal Lebeau

La sollicitation avait deux objets : informer les enfants sur la réforme et les consulter sur : « *Pour toi, qu'est-ce qu'une journée réussie ?* » et « *En quoi les nouveaux temps périscolaires peuvent-ils te permettre de réussir ta journée ?* ».

Ces consultations se sont déroulées pendant le temps scolaire et ont concerné 125 enfants du CP au CM2 à Mervans, et 300 à Montchanin, de la grande section au CM1.

Nous avons rencontré les élues chargées de la mise en œuvre de la réforme : Mme Pugeaut, adjointe à la vie scolaire et aux sports de Mervans, et Mme Lebeau, adjointe chargée de la vie scolaire, des activités périscolaires et de la réussite scolaire à Montchanin.

dynamique de mobilisation des acteurs. Les enseignants se sont impliqués et ont réuni les conditions pour que la consultation touche le plus grand nombre d'enfants.

grandir ! : Comptez-vous poursuivre cette démarche ?

Mme P. : Cela nous semble évident et nécessaire, même si nous n'avons pas encore défini les modalités. Il faut que nous continuions à associer les enfants, au minimum sur un temps fort dans l'année.

Mme L. : Il serait très intéressant que les enfants soient associés à l'évaluation du projet. Nous devons garder cette volonté politique. Pour que la consultation des enfants ne devienne pas accessoire, elle devra continuer à s'inscrire dans une dynamique globale de concertation des acteurs éducatifs.

Nous aurons certainement besoin de nous appuyer encore sur les compétences et les savoir-faire d'associations comme les Francas, et de réfléchir à la formation de nos équipes d'animateurs.

grandir ! : Pour construire votre projet éducatif, pourquoi avoir choisi d'associer les enfants ?

Mme Pugeaut : Les enfants sont une des priorités de notre projet politique. Ils sont les premiers concernés par la réforme. Cela nous semblait donc indispensable.

Mme Lebeau : Ce sont les principaux bénéficiaires et ils sont au centre du dispositif. Il est donc essentiel de leur demander comment ils perçoivent ce nouveau temps éducatif. Les associer à la construction du projet, c'est faire le pari qu'ils le comprendront mieux, qu'ils adhéreront au dispositif proposé.

● *Propos recueillis par Laurence Lardet et Didier Rodet
Directrice et animateur départemental des Francas de Saône-et-Loire
laurence.lardet@francas71.org*

grandir ! : À quel moment ont-ils été associés ?

Mme P. : Au début, nous ne savions pas par quoi commencer. Nous avons besoin d'éléments sur lesquels appuyer notre réflexion. La consultation des enfants s'est déroulée en amont de toute la démarche d'écriture du PEdT (Projet éducatif territorial). Le groupe de pilotage a commencé à travailler à partir de la synthèse écrite par les Francas.

Mme L. : Nous avons lancé une large consultation et mobilisation des acteurs éducatifs de la commune, parents, enseignants, associations. Ceci nous a permis de construire les grandes lignes du PEdT. Avant d'aller plus loin, nous avions besoin du regard des enfants pour vérifier la cohérence de ce qui avait été produit.

grandir ! : Quel premier bilan en tirez-vous ?

Mme P. : Cette consultation nous a permis de nous rassurer et de passer à l'action. Les élus ont été agréablement surpris par la richesse des propositions des enfants, qui ont exprimé des attentes de découverte, de temps partagés avec les adultes, bien plus que de consommation d'activités.

Mme L. : Il est peut-être un peu tôt pour tirer un bilan puisque les consultations viennent de se terminer. Mais d'ores et déjà on peut dire que la démarche est positive. Elle nous a permis à la fois de nous conforter dans ce qui avait été imaginé et d'identifier les points à renforcer. Il faudra certainement encore plus prendre en compte l'attente des enfants d'avoir un espace de respiration après l'école.

grandir ! : Quel est l'impact pour les acteurs du territoire ?

Mme P. : La parole des enfants a pris de l'importance, notamment auprès des élus et des parents. Toute l'équipe enseignante s'est fortement mobilisée et impliquée dans la démarche générale et pour que la consultation se fasse pendant le temps scolaire. C'est un gage de réussite.

Mme L. : Cette démarche, qui donne vraiment la parole aux enfants, semble encore assez rare dans l'environnement. Elle nous a permis de garder les enfants au cœur de nos réflexions et de maintenir cette

ACTEURS
EMPLOI-FORMATION

Sensibiliser



et informer sur la citoyenneté

Le collectif « Votons ! » est un « collectif lillois contre l'abstention, constitué d'assos et de citoyens qui veulent briser l'immobilisme et promouvoir la participation aux élections. » Il témoigne d'une initiative en vue de mobiliser les jeunes à participer à la vie locale à travers l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté.

À

Lille le taux d'abstention dans les quartiers est de plus en plus remarquable et les résultats politiques en sont le parfait exemple.

Depuis trois ans, le collectif « Votons ! » et ses bénévoles arpentent les quartiers de Lille afin de sensibiliser et d'inciter la population à participer à la vie politique de leur quartier et de leur ville.

Il est souvent dit que toutes les politiques se ressemblent et que voter ne servirait à rien. Il s'agit donc de lutter contre cette idée...

Le but du collectif « Votons ! » est d'amener la population lilloise à s'engager et à prendre part à la vie citoyenne.

Le collectif organise des manifestations conviviales. Il tente également de mobiliser la jeunesse lilloise à participer, à s'investir, à voter, et aussi à s'inscrire sur les listes électorales. L'un des autres buts est de sensibiliser les jeunes sur les démarches liées à la demande de procurations.

De nombreuses sorties découverte des institutions sont organisées, comme par exemple la visite du Sénat ou des sièges des administrations de la région, avec des moments d'échanges organisés avec les différents élus.

● **Faïsa Moulali**, faizakamilia@gmail.com

Le Comité local pour l'éducation, un défi éducatif

Dans chaque commune ou territoire de vie, peuvent être créées les conditions pour échanger sur l'éducation.

Mettre en place des espaces de partage, de recherche et de contribution permettant d'accueillir, dans leur diversité, tous les acteurs éducatifs et au-delà, tous les citoyens, c'est à la fois une ambition et un défi.

Les questions éducatives constituent un enjeu de société majeur. Elles recèlent en effet des enjeux démocratique, politique, territorial et éthique.

La loi de refondation de l'école et la nouvelle reconnaissance accordée aux politiques éducatives territoriales, renforcent la nécessité d'initier la création d'espaces d'échanges et de débats sur ces enjeux entre tous les citoyens.

Parmi les propositions que formulent les Francas sur les territoires, le Comité local pour l'éducation (CLpE) retient l'attention d'élus locaux, sans doute parce que cet espace met en actes cette ambition.

« Ce qui se fait pour les gens, mais sans les gens, se fait contre les gens » Proverbe touareg

Les parents sont souvent considérés comme « usagers », moins en tant que citoyens ayant droit de cité sur les questions éducatives. Chaque citoyen peut porter un regard sur les conditions de vie des enfants et des adolescents sur un territoire, sur la qualité de l'action éducative locale.

Claude Thélot¹ exprimait lors d'un récent colloque de l'ANAÉ qu'on ne change pas un système sans les acteurs, ou contre eux, et pas seulement avec « ceux qui se disent leurs représentants ». Il faut s'appuyer « au moins autant » sur les « minorités agissantes », non pas pour s'opposer aux représentants institutionnels, mais pour « compléter ».

Installer un Comité local pour l'éducation c'est reconnaître que l'éducation est l'affaire de tous et c'est considérer légitime l'opinion de tout citoyen à ce sujet.

« Espace de mobilisation et de coopération citoyenne, le Comité local pour l'éducation éclaire, nourrit et enrichit les réflexions, les travaux des élus, des collectifs de pilotage et de mise en œuvre du Projet local d'éducation. »

1 – Claude Thélot a présidé la Commission du débat national sur l'avenir de l'école, dont le rapport *Pour la réussite de tous les élèves* a été publié en 2004



Le Comité local pour l'éducation

L'existence d'un Projet local d'éducation nécessite que soit scellé un pacte de confiance entre les différents partenaires éducatifs. Travailler et coopérer pour une éducation exigeante et bienveillante à l'égard des enfants et des adolescents n'est possible que dans un climat de connaissance et reconnaissance mutuelle, qui s'acquiert par le dialogue. Faire vivre un Comité local pour l'éducation, dans une logique cohérente avec celle qui aura présidé à la définition du périmètre du Projet local d'éducation, est un des moyens d'y parvenir.

Le CLpE participe à l'analyse des situations locales et à l'identification des influences éducatives que les acteurs éducatifs et les

citoyens entendent privilégier, et celles qu'ils souhaitent tempérer. Il contribue ainsi à définir les orientations du Projet local d'éducation et à en évaluer les résultats.

Ce comité peut tout particulièrement :

- valoriser le rôle des différentes interventions éducatives et simultanément rechercher leur complémentarité et leur cohérence, afin de donner au caractère global de l'éducation sa meilleure efficacité,
- rendre effective la double nécessité d'une éducation démocratique et d'une éducation à la démocratie. Nombre d'analystes soulignent la « panne démocratique » qui caractérise nos sociétés. Si l'éducation subit les conséquences de cette panne démocratique, elle peut constituer un des leviers pour la dépasser.

Espace de mobilisation et de coopération citoyenne, le Comité local pour l'éducation éclaire, nourrit et enrichit les réflexions, les travaux des élus, des collectifs de pilotage et de mise en œuvre du Projet local d'éducation. C'est un outil de démocratie locale.

Constituer le Comité local pour l'éducation

Le Comité local pour l'éducation a vocation à réunir l'ensemble des citoyens qui souhaitent agir sur un territoire pour l'éducation, qu'ils soient parents, enseignants, animateurs, responsables de services municipaux, travailleurs sociaux, élus locaux, associatifs, syndicaux, bénévoles, jeunes, habitants... mais aussi chercheurs.



Jean-Claude Mairal, Conseiller municipal de Creuzier-le-Vieux, président du Centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus (CIDFE).

Quel est, selon vous, le périmètre du Comité local pour l'éducation ?

La commune est un espace pertinent pour informer les acteurs de l'éducation et pour rendre efficace la démocratie participative. Les bassins d'emploi et de formation sont des espaces, dans une acception large de l'éducation, qui permettent de penser les projets éducatifs territoriaux dans un continuum de la maternelle au lycée. Il est impératif de sortir des schémas institutionnels.

Le Comité local pour l'éducation (CLpE) ne peut pas être adossé à un territoire administratif mais à un lieu de vie, de formation, de loisirs, un lieu identitaire. Sur le territoire communal, les élus, les enseignants, les parents et les associations se rencontrent

et dialoguent. Les bassins de vie regroupent l'école, le collège et le lycée, mais aussi les entreprises : on y traitera de formation initiale et continue. Des dynamiques partagées permettront de rompre avec la segmentation que nous déplorons aujourd'hui et de traduire le fait que l'éducation participe du développement local.

Comment peut-on installer des CLpE ?

Les élus peuvent promouvoir ces espaces de démocratie participative. Des associations sont également légitimes à prendre cette initiative. Les corps intermédiaires seront présents dans ce Comité, mais il faut créer les conditions pour que toutes celles et ceux qui n'en font pas partie n'en soient pas exclus. Cette démarche participative doit être l'expression d'une société de solidarité. Les débats et propositions qui émaneront du Comité local pour l'éducation doivent être suivis d'effets. La parole de ce CLpE doit compter. Il doit avoir une influence dans les orientations éducatives territoriales, un rôle fort dans les prises de décision des élus et des administrations. Cela n'enlèvera rien à ces derniers, mais renouvellera le mode de gouvernance de notre société. Le territoire est le lieu où les citoyens peuvent prendre conscience de leur pouvoir.

Propos recueillis par **Gilles de Rosa**

Alain Bontemps, maire adjoint délégué à la démocratie locale, à la politique de la ville et à la jeunesse, Bourg-en-Bresse (Ain) bontempsa@bourgenbresse.fr

Écouter tous les citoyens

La proposition des Francas d'installer un Comité local pour l'éducation s'inscrit dans une vaste réflexion actuelle sur la façon d'impliquer les citoyens sur leur territoire de vie. L'expérience des conseils citoyens du mandat précédent m'amène à formuler des observations. Les habitants partent de problèmes concrets de leur quotidien. Ils ont beaucoup de mal à les traduire en propositions pour améliorer le fonctionnement collectif. C'est là où se fait la césure entre intérêt individuel et général. L'ouverture de lieux d'expression permet à ceux qui savent parler en public, qui se sont confrontés à d'autres groupes et qui ont la disponibilité, de participer pleinement. Et les autres ? Comment recueillir leur avis ?

Je pense en particulier aux familles monoparentales, aux jeunes en dehors des structures existantes... Comment mieux utiliser les réseaux sociaux pour toucher d'autres populations ? Comment prendre en compte la diversité des instances déjà existantes :



© M. Corond

conseil d'école, de citoyens, conseil local économique, social et environnemental ? Nous avons déjà assuré des formations pour les membres des conseils citoyens. Nous avons contribué à augmenter leur culture personnelle mais la difficulté de penser collectif subsiste. La vie actuelle ne nous y prépare pas suffisamment.

Aller plus loin

Faire vivre un Comité local pour l'éducation répond à quelques-unes de ces interrogations. Le fait que les membres du comité soient là pour une durée limitée au traitement d'une question, dans un périmètre donné, est une voie à explorer. La formation de personnes tirées au sort est à examiner. Nous sommes intéressés par toute proposition qui va dans le sens de la formation à la démocratie. Plus notre cohésion sociale sera forte, plus notre démocratie sera capable d'assurer un avenir dynamique à nos populations.

Propos recueillis par **Maurice Corond**

Daniel Frandji, École normale supérieure de Lyon, Institut français de l'éducation, Observatoire des politiques locales d'éducation (PoLoc) daniel.frandji@ens-lyon.fr

La nécessaire complémentarité éducative

Par la proposition de construction de Projets locaux d'éducation, et surtout la mise en place d'une instance collective de débat qui



© DR

contribuerait à la fonction de gouvernance, les « Comités locaux d'éducation », les Francas poursuivent une réflexion originale. Au moins deux principes fondamentaux justifient cette initiative.

Le premier est de ne plus limiter les questions de gouvernance de l'action éducative locale à des enjeux de pilotage, ou, en tout cas, à des visions technicistes, professionnelles ou managériales de la gouvernance. L'éducation, activité fondamentale de toute collectivité, doit être objet d'un débat citoyen, mobilisant le plus grand nombre de citoyens sur les questions éducatives et portant la voix d'un « consensus conflictuel » (Paul Ricœur). Car l'éducation engage nécessairement des questions redoutables, politiques au sens fort du terme. Elles sont relatives au type de société et d'individualités que l'on entend promouvoir. S'il y a originalité et pertinence du projet des Francas, ce pourrait être justement celui d'intégrer comme priorité la possibilité d'un débat instituant, parvenant à ne plus s'enfermer dans le piège de la technicité sans pour autant rejouer celui d'un simple artefact populiste participatif.

Le second est de ne plus penser le « cela va de soi » de ce que serait une complémentarité éducative, entre le travail scolaire, le travail éducatif des familles, celui réalisé par le milieu associatif, et par les acteurs d'autres politiques publiques.

Car la complémentarité, quand elle est banalisée, revendiquée comme slogan plutôt qu'examinée et débattue, peut renforcer les dynamiques inégalitaires qui traversent les activités éducatives et scolaires. On ne saurait accepter, par exemple, la mise en œuvre d'actions dites de « réussite éducative » pensées comme actions de consolation pour les perdants de la compétition scolaire.

Si l'éducation ne s'arrête pas à l'école, la question de la division sociale du travail éducatif engagée, aussi bien par la stratification des espaces sociaux, que par la spécificité des activités constitutives du développement cognitif et social des enfants, demeure une question fondamentale. Comment, par exemple, assurer une nécessaire convergence de ce travail sans pour autant normaliser ou instrumentaliser les activités et les orientations de chacun ? C'est là un apport du projet des Francas que d'enrichir la réflexion en ce domaine.



Le Comité local pour l'éducation (CLpE) participe de la gouvernance du Projet local d'éducation. Il agit de manière interdépendante avec les collectifs et institutions en charge de cette gouvernance. De fait, le CLpE ne se confond ni avec les équipes éducatives ou les groupes techniques (services municipaux, opérateurs...), ni avec les nécessaires instances de pilotage politique (réunissant État, collectivités et autres institutions).

Le Comité local pour l'éducation doit permettre :

- une expression libre garantissant une prise en compte de la parole de chacun et le partage de points de vue divergent ou convergent,
- la reconnaissance de différentes expertises, qu'elles soient institutionnelle ou scientifique, mais aussi des expertises d'usage, d'action. La diffusion de travaux d'études et d'évaluations sur les questions éducatives pourra être mobilisée utilement, afin de mettre en tension deux voies réflexives complémentaires : celle de l'expertise scientifique et celle de l'expertise d'usage.

La dynamique du Comité local pour l'éducation permet une entrée et une sortie permanente des citoyens en fonction des capacités de mobilisation de chacun, des sujets abordés... Cependant, pour assurer un engagement pérenne des participants, il s'avère nécessaire de leur proposer des occasions de qualification afin qu'ils puissent pendre de la distance vis-à-vis de leurs analyses, identifier des démarches innovantes dans d'autres territoires...

La présidence du Comité local pour l'éducation

Le Comité local pour l'éducation est présidé, dans une forme instituée, par une personne qualifiée désignée par le Maire, le représentant de l'Éducation nationale ou le groupe de pilotage. Le mode de désignation des personnes qualifiées qui siègent dans un Conseil économique, social et environnemental est un repère pertinent. Toutefois, les acteurs éducatifs des territoires pourront en concevoir d'autres.

Avoir sur l'éducation un dialogue permanent, constructif, auquel tout citoyen peut prendre part pour exercer son pouvoir d'agir et de transformation, telle est l'ambition des Francas. Le Comité local pour l'éducation

« Le Comité local pour l'éducation est présidé, dans une forme instituée, par une personne qualifiée désignée par le Maire, le représentant de l'Éducation nationale ou le groupe de pilotage. »



permet de concrétiser cette volonté sur les territoires à la condition qu'il soit un espace de nature politique, dans lequel chaque citoyen se sentant concerné trouve sa place. ●



© Les Francas, AD 71

→ Agir... pour l'éducation ! Deux ressources à partager

Convaincre les décideurs, les acteurs éducatifs et les citoyens de l'importance, pour la réussite éducative de tous, de développer au plan local des projets éducatifs, telle est l'ambition des Francas depuis leur création.

La loi de refondation de l'école de la République a donné un nouveau souffle à cette ambition en intégrant, *in extenso*, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à la communauté éducative, en reconnaissant les activités périscolaires comme complémentaires du service public d'éducation nationale, et en identifiant le Projet éducatif territorial comme un levier pour l'articulation des projets scolaire et périscolaire.

Les actes des 5^e rencontres des PEL Brest 2013

En 2003, les Francas et la ville de Brest initiaient les rencontres des projets éducatifs locaux dont la 5^e édition s'est tenue dans la ville bretonne les 5 et 6 novembre 2013. À cette occasion, plus de 600 participants échangeaient, témoignaient, débattaient des enjeux pour l'éducation au plan mondial, européen, national et local.

Au vu de l'actualité, il était urgent de retransmettre aux participants toute l'étendue des contenus abordés et de les partager avec le plus grand nombre.

Retrouvez les actes des 5^e rencontres des PEL - Brest 2013 sur le site www.francas.asso.fr.



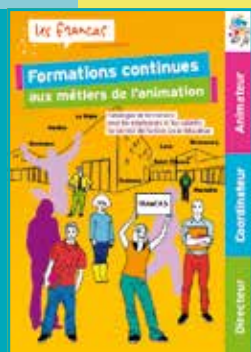
La formation professionnelle pour les Francas

les Francas

Les Francas ont toujours affirmé la nécessité de la formation professionnelle pour développer la qualité de l'action éducative en direction des enfants et des adolescents. Les évolutions de l'emploi et des métiers de l'animation socioéducative, générées par la réforme des rythmes, impactent nécessairement les activités de formation professionnelle. Elles obligent les acteurs à analyser les besoins de qualification, mais également de certification et de diplômes.

L'ensemble des métiers aux différents niveaux de responsabilité sont concernés et sont à concerner par ces évolutions : animateurs d'activités socioéducatives, coordinateurs responsables de secteur, de projet, de structure enfance-jeunesse, directeurs de structure ou de service enfance-jeunesse-éducation.

La Fédération nationale des Francas vient d'éditer un catalogue national de « Formation continue aux métiers de l'animation ». Autour de trois métiers (animateurs, coordinateurs et directeurs) ce catalogue propose, à côté d'une offre de formation professionnelle qualifiante, un ensemble de formations continues sur toute la France durant l'année. Ces formations peuvent également être mises en œuvre sur demande au sein des territoires intéressés par la démarche.



Le numéro 23 de *grandir ! loisirs éducatifs et territoires* consacré à la formation professionnelle dans le cadre des rythmes éducatifs présente les réflexions à l'œuvre, donne à voir des réalisations concrètes sur les territoires, et propose des pistes à investir pour une ambition éducative renouvelée et partagée. ●

Catalogue disponible sur demande auprès des associations départementales ou de la Fédération nationale (www.francas.asso.fr).

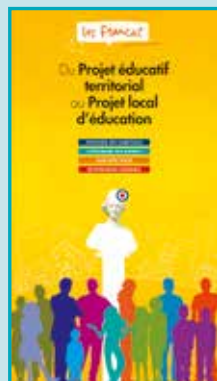
Du Projet éducatif territorial au Projet local d'éducation

Le Projet éducatif territorial est devenu incontournable pour (re)penser l'aménagement des temps éducatifs suite à l'évolution de l'organisation du temps scolaire à l'école maternelle et élémentaire. Son inscription dans la loi de refondation offre plus largement de véritables opportunités pour l'action éducative locale en permettant aux acteurs éducatifs locaux de porter, collectivement, des ambitions éducatives.

Pour aller plus loin pour l'éducation, pour inscrire l'éducation comme un moteur du développement humain et démocratique, pour revendiquer son caractère global et continu, pour permettre à chaque citoyen de s'emparer des questions d'éducation, pour associer les enfants et les adolescents à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action éducative locale...

les Francas proposent que se construisent, sur tous les territoires, des Projets locaux d'éducation.

Pour partager cette ambition avec les acteurs, une brochure intitulée *Du Projet éducatif territorial au Projet local d'éducation* vient de paraître.



Brochures à demander à l'association départementale des francas de votre département (www.francas.asso.fr).

Breves

grandir! loisirs éducatifs & territoires – la lettre des organisateurs – N° 24 – Mai/Juillet 2014 – Trimestriel – ISSN : 1779-1898 –

Directeur de la publication : Didier Jacquemain (djacquemain@francas.asso.fr) – **Responsable de la lettre :** Sylvie Rab (srab@francas.asso.fr) – **Animatrice de la rédaction :** Nadia Astruc (nastruc@francas.asso.fr) – **Ont contribué à ce numéro :** Alain Bontemps, Maurice Corond, Sophie Dargelos, Daniel Frandji, Laurence Lardet, Jean-Claude Mairal, Faisa Moulali, Sylvie Rab, Didier Rodet, Gilles de Rosa, Sylvie Vergnolle-Bezineau **Conception/réalisation :** Chromatiques éditions – 47/49, avenue du Docteur-Netter – 75012 Paris –

les francas

L'éducation en mouvement!

Tél. : 01 43 45 45 10 **Impression :** Paton Imprimeur – 71, av. du Maréchal Leclerc – 10120 Saint-André-les-Vergers – **Les Francas :** 10-14, rue Tolain – 75980 Paris Cedex 20 – Tél. : 01 44 64 21 53 – Fax : 01 44 64 21 11 – www.francas.asso.fr Imprimé sur papier PEFC